

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 27 septembre 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de loi portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt)**

La commission parlementaire "Traitement/Allocations",

composée de M^{mes} et MM Laurent Debrot, président (PVS), Silvia Locatelli, vice-présidente (S), Marc-André Nardin, rapporteur (LR), et Marianne Ebel (excusée), Christine Fischer, Baptiste Hurni, Boris Keller, Patrice Zürcher et Daniel Haldimann,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

Sans opposition, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil selon la procédure sans débat.

Neuchâtel, le 15 novembre 2010

Au nom de la commission
"Traitement/Allocations"

Le président,
L. DEBROT

Le rapporteur,
M.-A. NARDIN